saison 2021-2022

COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

1 rue Daniel-Costantini • CS 90047 • 94046 Créteil cedex 5800000.coc@ffhandball.net 01 56 70 74 74



Compte-rendu de réunion de la commission sportive PV N° 7/21-22

réunion du 16/12/2021

Présents: C. Denon, É. Jacquenet, M. Journo, M. Turbian, N. Zajac, C. Zakarian & N. Hachette

Excusés: F. Badin, P. Bossard & F. Jury

WEEK-END DU 4-5/12

PÉNALITÉ FINANCIÈRE

chronométreur (club recevant) ou secrétaire (club visiteur) manquant

article 98.2.3.3 des règlements généraux (adapté au réglement COC IDF)

plus de 16 ans fém. – N3R, poule 2 // Paris UC vs US Ormesson	US Ormesson
plus de 16 ans masc. – pré-nationale, poule 1 // La Dionysienne HB vs HBC Soisy-Andilly-Margency	HBC Soisy-Andilly-Margency
plus de 16 ans masc. – pré-nationale, poule 1 // Paris SC 1B vs TU Verrières	TU Verrières

Joueur et Officiel sans être capitaine article 98.6.2 des règlements généraux plus de 16 ans masc. – honneur, poule 2 // CSM Finances vs CA L'Haÿ-les-Roses CA L'Haÿ-les-Roses

PÉNALITÉ SPORTIVE & FINANCIÈRE

non respect du quota jeune pour les équipes réserves

article 4.5 des règlements particuliers COC IDF

plus de 16 ans masc. – honneur, poule 2 // Paris UC vs Stade de Vanves 1C	Stade de Vanves
---	-----------------

WEEK-END DU 11-12/12

PÉNALITÉ FINANCIÈRE

chronométreur (club recevant) ou secrétaire (club visiteur) manquant

article 98.2.3.3 des règlements généraux (adapté au réglement COC IDF)

, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	
plus de 16 ans fém. – N3R, poule 2 // ASV Châtenay-Malabry vs Aulnay HB 1B	Aulnay HB
plus de 16 ans fém. – N3R, poule 2 // CSM Eaubonne vs Villiers EC	Villiers EC
plus de 16 ans masc. – pré-nationale, poule 1 // Chaville HB vs Courbevoie HB	Courbevoie HB
plus de 16 ans masc. – pré-nationale, poule 2 // US Deuil-Enghien-Montmorency vs Paris UC	Paris UC

PÉNALITÉ SPORTIVE

non respect des règles de participation

article 19.1 des règlements particuliers COC IDF

moins de 14 ans fém. – challenge régional //	Ent. Roissy-Ozoir
tournoi 3 (Ent. Montgeron-Vigneux / Stella S'-Maur HB / Ent. Roissy-Ozoir)	Litt. Roissy-Ozoii

PÉNALITÉ SPORTIVE & FINANCIÈRE

forfait isolé article 104.2.1 (a) des règlements généraux

moins de 18 ans fém. – excellence, poule 1 // Cergy HB vs AS Mantaise	Cergy HB
moins de 18 ans fém. – excellence, poule 2 // AC Bobigny vs CS Monterelais	CS Monterelais

forfait isolé article 104.2.1 (b) des règlements généraux

moins de 14 ans fém. – challenge régional // tournoi 4 (AC Boulogne-Billancourt / Ent. Itteville-Mennecy / Plaisir – Les Clayes HB)	Plaisir – Les CLayes HB
moins de 14 ans fém. – challenge régional // tournoi 5 (HBC Arcueillais / Aulnay HB / Coulommiers HBC / Ent. Mont-Valérien)	Coulommiers HBC

plus de 16 ans masc. – honneur, poule 2 // Stade de Vanves 1C vs CSM Finances	Stade de Vanves
plus de 16 ans masc. – honneur, poule 6 // Houilles-Vésinet-Carrières HB 1B vs Issy HBM 1B	Issy HBM

Christian Zakarian président intérimaire de la commission

Les membres de la COC présents et concernés par une quelconque décision sur le présent PV n'ont pas pris part aux débats.

Voie de recours : conformément aux dispositions contenues dans l'article 6 de la section 2 du titre 1 du Règlement d'examen des réclamations et litiges de la FFHandball, cette décision est susceptible d'être contestée auprès du président de la commission des réclamations et litiges de la ligue Île-de-France, dans un délai de sept jours suivant la notification de la décision, par lettre recommandée avec accusé réception et accompagné des droits de consignation prévus.